

SUD-PTT, un nouveau syndicalisme «politique» ?

Yvan Sainsaulieu

Volume 54, numéro 4, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/051273ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/051273ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sainsaulieu, Y. (1999). SUD-PTT, un nouveau syndicalisme «politique» ?
Relations industrielles / Industrial Relations, 54(4), 790–814.
<https://doi.org/10.7202/051273ar>

Résumé de l'article

Le syndicat SUD-PTT est une scission récente (1989) de la CFDT, la deuxième centrale syndicale en France. Il est animé par une génération de militants marqués par Mai 1968, politiquement proches de l'extrême gauche. Mais ces militants sont aux prises avec une génération de nouveaux adhérents, dans un contexte d'urgence sociale. Idéologie et préférence partisane sont mises de côté au nom du pragmatisme, tandis qu'un sens élevé des questions transversales aboutit à un syndicalisme sociétal original, qui a fait école dans différents secteurs.

SUD-PTT, un nouveau syndicalisme « politique » ?

IVAN SAINSAULIEU

Le syndicat SUD-PTT est une scission récente (1989) de la CFDT, la deuxième centrale syndicale en France. Il est animé par une génération de militants marqués par Mai 1968, politiquement proches de l'extrême gauche. Mais ces militants sont aux prises avec une génération de nouveaux adhérents, dans un contexte d'urgence sociale. Idéologie et préférence partisane sont mises de côté au nom du pragmatisme, tandis qu'un sens élevé des questions transversales aboutit à un syndicalisme sociétal original, qui a fait école dans différents secteurs.

LE SYNDICALISME FRANÇAIS : UNE TRADITION PLURALISTE À CARACTÈRE POLITIQUE

En introduction, il convient peut-être de rappeler la tradition politique dans laquelle s'inscrit le pluralisme syndical français.

La Confédération générale du travail (CGT), première confédération syndicale, est marquée par ses liens historiques avec le Parti communiste français (PCF). Il s'agit d'une organisation d'abord ouvrière, concentrée (EDF-GDF, métallurgie, cheminots, PTT, défense nationale), partagée équitablement entre la grande industrie du secteur privé, les grandes entreprises à statut et les fonctions publiques.

La Confédération française démocratique du travail (CFDT), seconde confédération, a connu un triple ancrage : chrétien, socialiste et gauchiste. Laïcisée dans les années 1960, date à laquelle elle laisse à la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) le soin d'incarner un courant chrétien devenu minoritaire et quasi régional (bassin parisien, Nord et Nord-Est), la CFDT devient dans les années 1970 l'allié intermittent du Parti socialiste, tandis qu'une aile gauchiste issue de Mai 68 rue dans ses brancards.

– SAINSAULIEU, I., Paris, France.

Les premiers secteurs d'implantation sont la santé, la métallurgie, les collectivités locales, les cheminots et l'équipement. Les milieux employés, techniciens et cadres moyens sont surreprésentés.

La CGT-Force Ouvrière est la troisième confédération d'importance. Elle résulte de la scission de la CGT durant la guerre froide en 1947 et rassemble des courants réformistes teintés d'anticommunisme, sans être le relais de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) (Bergounioux 1982). Durant les « trente Glorieuses », FO a emprunté la voix du contractualisme, elle est le compagnon de route traditionnel des pouvoirs publics, implantée d'abord dans la fonction publique, ensuite dans des bastions industriels (construction navale, chimie, automobile...) depuis les années 1970.

L'Éducation nationale, premier gisement d'emplois en France, a toujours été un secteur clef de la syndicalisation ; longtemps partagée entre des tendances politiques communistes et non communistes, la Fédération de l'éducation nationale (FEN), anciennement troisième regroupement syndical par son nombre de syndiqués, éclate en 1992 pour se partager entre FEN non communiste et Fédération nationale unifiée (FSU) « philo-communiste », devenue majoritaire, mais isolée, contrairement à la FEN, fédératrice de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) née en 1994 et reconnue représentative au plan national par circulaire ministérielle en 1995.

L'UNSA se veut un pôle réformiste responsable, elle regroupe la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) (avec l'important secteur policier de la Fédération autonome des syndicats de police-FASP), des salariés des secteurs des transports routiers (Fédération autonome des transports-FAT) et ferroviaires (Fédération maîtrise et cadres de la SNCF), et des salariés du monde agricole (Fédération générale des syndicats des salariés des organisations professionnelles de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire-FGSOA). Elle revendique 300 000 adhérents.

Nombre de ces syndicats étaient auparavant membres du « Groupe des Dix »¹. L'Union syndicale-Groupe des Dix, créée en 1981, rassemble des syndicats autonomes autour du Syndicat national unifié des impôts (SNUI) et de la Fédération solidaires, unitaires et démocratiques-PTT (SUD-PTT) (dans les secteurs de la banque et des chambres de commerce : 5 syndicats ; des transports aériens : 5 syndicats ; des transports ferroviaires : 1 syndicat ; des fonctions publiques — impôts, trésor, éducation, collectivités territoriales : 4 syndicats plus 2 autres autour du SNUI ; des services publics — santé et PTT : 2 fédérations, et du journalisme : Syndicat national des journalistes-SNJ). Ces syndicats sont souvent majoritaires dans leur secteur : ensemble, ils représentent un total de 60 000 adhérents et de 150 000 voix. Au sein du

1. Le Groupe des Dix n'est pas reconnu comme organisation représentative au plan national.

Groupe des Dix, 14 syndicats viennent de la CGT, 4 de la CFDT, 2 d'un regroupement de syndicats CGT-CFDT et autres (cas particulier du SNUI qui a absorbé divers syndicats).

TABLEAU 1

Classement des organisations syndicales les plus représentatives (1993–1994)

	<i>CGT</i>	<i>CFDT</i>	<i>FO</i>	<i>FEN/ UNSA</i>	<i>FSU</i>	<i>CGC</i>	<i>CFTC</i>	<i>Groupe des Dix</i>
Total adhérents (dont actifs)	630 000 (480 000)	515 000 (420 000)	380 000	140 000/ 300 000	140 000	100 000	75 000	60 000

Source : Labbé (1996).

DÉCLIN DU SYNDICALISME ET CRISES D'AUTONOMIE

Les nouvelles scissions syndicales ne sont pas le signe d'une crise de croissance du syndicalisme confédéré en général. Le déclin du syndicalisme sous sa forme volontaire est une tendance lourde et linéaire, observée depuis l'après-guerre pour la CGT, depuis 1977 pour le taux de syndicalisation moyen (Labbé 1996). Syndicalisme d'adhérents, le syndicalisme français n'attire plus les bonnes volontés, du fait de la crainte du chômage, du développement de la précarité et de la misère (Mouriaux 1990). Il est confronté à une nouvelle configuration d'un salariat plus éclaté, diversifié, de la destruction de bastions industriels traditionnels et de la fonte des effectifs dans la grande industrie, de l'effacement de la culture socialiste et communiste du monde ouvrier, de la montée de l'individualisme.

La baisse de motivation militante et la fonte des effectifs accentuent le décalage avec les sommets syndicaux, selon un processus d'« institutionnalisation » maintes fois décrit (Tixier 1992 ; Labbé 1996 ; Durand 1996). D'une manière générale, la redistribution d'une part d'un produit social croissant est la base sur laquelle les bureaucraties syndicales reposaient, de 1945 à 1975, dans le cadre de ce qu'on a appelé le « compromis fordiste ». Contrôle et progrès social, telle était leur double fonction dans cette régulation sociale. Avec l'ouverture d'un cycle de croissance faible, après la croissance zéro de 1974–1975 (Mandel 1981), les bureaucraties syndicales² continuent

2. Le terme de bureaucratie est contesté par Georges Ubbiali : l'absence de syndicalisme de masse rendrait improbable un corps de bureaucrates, dont on cherche en vain les traces d'autonomie fonctionnelle, culturelle ou professionnelle, le « bureaucrate » ne se dissociant pas de l'activité syndicale commune (Ubbiali 1997). La fonction bureaucratique du contrôle social n'en demeure pas moins une des caractéristiques des appareils syndicaux, comme celui des appareils politiques réformistes.

à être approvisionnées par en haut sans avoir le même rôle redistributeur pour la base, de laquelle elles se coupent de plus en plus. On passe d'un « compromis productif partagé » à un « compromis productif contraint » (Durand 1996), le progrès disparaît au profit du contrôle social, expliquant la fin des militants (Labbé 1996) et le début de stratégies défensives ou de « concessions limitées » (Mouriaux 1986).

SUD-PTT, comme tant d'autres nouveaux syndicats avant lui, s'est nourri du rejet d'une fonction de contrôle social plus visible au fur et à mesure que le grain à moudre devenait rare. La tâche bureaucratique du maintien de l'ordre s'impose en Mai 68, date à laquelle la CGT fait reprendre le travail contre le sentiment de la base, puis dans les années 1970 dans chaque branche : de grands conflits sectoriels éclatent souvent sans gain significatif pour les salariés, et laissent un goût particulièrement amer, comme aux PTT en 1974. À partir de 1977, s'amorce une baisse du taux de syndicalisation, ininterrompue jusqu'à aujourd'hui, sauf après 1995 dans certains secteurs.

Les scissions de la FEN et l'apparition de l'UNSA ne sont pas les seules crises d'autonomie récentes dans un monde syndical français déjà largement émietté et sur le déclin. Ce déclin est-il irréversible ? Dans le contexte économico-politique actuel, il semble évident qu'aucune stratégie syndicale ne soit en mesure de donner des avantages décisifs pour les salariés (Durand 1996). Le défaut de motivation militante risque de se prolonger. Ce qui n'empêche pas l'expérimentation locale de voies de renaissance possible pour l'avenir du syndicalisme.

D'où l'intérêt de l'étude du cas SUD-PTT.

MÉTHODOLOGIE

Nous nous proposons ici d'étudier le résultat des tris croisés effectués à partir d'une enquête par questionnaire menée auprès des adhérents du syndicat SUD, à La Poste et à France Télécom. Ce questionnaire avait pour but d'éprouver les hypothèses que des études de terrain antérieures, menées en accord avec La Poste dans différents services³, sous forme d'entretiens et d'observation participante, nous avait permis de formuler. Les entretiens ont eu lieu avec des responsables de La Poste et des syndicalistes à différents niveaux hiérarchiques, tandis que l'observation participante nous a mis en contact avec les postiers de base.

Le questionnaire a été réalisé de mars à juin 1996, auprès des adhérents de SUD-PTT. Il a été diffusé dans le journal syndical *Les nouvelles du SUD* à

3. Dans le cadre d'un contrat de recherche CIFRE à La Poste, en collaboration avec L'ANRT, du ministère du Travail, et le CEVIPOF, à l'IEP de Paris (1993-1996).

8 000 exemplaires, ce qui correspondait au nombre d'adhérents ; 1 560 réponses au questionnaire ont été récoltées, soit plus de 18 % des adhérents ou 0,5 % des effectifs salariés des entreprises concernées. La base de données est importante, montrant l'engouement des membres pour leur syndicat, même si les réponses proviennent probablement des plus militants du syndicat.

En effet, par rapport à la population de référence (les adhérents de SUD-PTT à La Poste et à France Télécom), notre base de répondants est plus ouvrière, plus provinciale, plus jeune, moins féminine. Mais si l'on rapporte à l'univers professionnel de référence la population de SUD, on s'aperçoit que cette dernière est également plus ouvrière⁴, plus provinciale, plus jeune, moins féminine, avec toutefois un contingent d'employé(e)s de base (facteurs à La Poste, agents des services généraux à France Télécom) plus important.

Si l'on excepte donc le milieu des employées, plus présent à SUD-PTT que dans notre échantillon, la population répondante au questionnaire présente l'avantage d'accuser les traits de différenciation des militants sudistes d'avec les agents PTT, donc de ceux qui pèsent le plus dans la vie syndicale et dans les relations professionnelles.

Dans l'ensemble, on peut traiter cette masse d'informations comme sérieusement indicative de la signification de la réalité « sudiste », sans y voir pour autant l'exactitude d'un échantillon représentatif.

Le questionnaire croisait des questions sur les opinions et les valeurs avec une série de critères formels, dans le but d'analyser les différences de positionnement selon l'âge, le sexe, l'ancienneté dans le syndicalisme en général et à SUD-PTT en particulier, mais aussi en fonction de l'activité professionnelle, du lieu de travail, de l'activité militante.

UN RENOUVEAU SYNDICAL LOCAL : PROGRESSION DES EFFECTIFS ET MILITANTISME

La scission de SUD-PTT repose sur un désaccord d'orientation : à la ligne confédérale de la CFDT, caractérisée par l'accompagnement des gouvernements de gauche puis de droite, sur la recherche de compromis dits constructifs avec les pouvoirs patronaux et gouvernementaux, s'opposait la fédération parisienne, notamment aux PTT. Edmond Maire, secrétaire national de la CFDT à ce moment-là, défend les « petits boulots » proposés par

4. Le tri, secteur postal le plus combatif — et donc qualitativement décisif — est sur-représenté du point de vue quantitatif dans les effectifs syndiqués en général, et à SUD-PTT en particulier, qui arrive en effet en tête aux élections professionnelles dans les centres de tri.

le gouvernement et critiqué par d'autres, présente la grève comme un « moyen d'action dépassé », vante les mérites des « nouveaux espaces de négociation », et de la « réduction du temps de travail avec perte de salaire » (Mouriaux 1986). Au contraire, la fédération parisienne incarnait plutôt le passé dit gauchiste de la CFDT d'après Mai 1968, durant la période du « bateau ivre », de 1969 à 1974 (Tixier 1992).

C'est à l'occasion d'une grève, la grève des camions jaunes, que la CFDT coupe sa branche fédérale des PTT, devenue SUD-PTT, exclue pour avoir prolongé une grève contre l'avis de la confédération. Mais ce qui n'était prévu par personne, c'est l'écho que va rencontrer le nouveau syndicat, créé à la fin de 1989.

En effet, la création de la nouvelle fédération va faire des émules dans un certain nombre de services publics, et même dans le privé. Successivement, des SUD vont se créer surtout dans les hôpitaux, les chemins de fer, les transports aériens, les banques, et dans de grandes entreprises privées comme GEC-Alsthom ou Thomson⁵. Et le modèle va aussi essaimer en milieu non salarié, dans des secteurs aussi divers que les étudiants, les chômeurs, et va fonctionner en réseau avec des associations et des syndicats autonomes préexistants, auxquels il va apporter une cohérence, un enthousiasme, un soutien logistique, une visibilité.

Au départ, il s'agit de la même crise qu'à la CFDT, qui touche des branches différentes puisque la CFDT, comme son opposition interne, reposent sur une base interprofessionnelle. Mais ce syndicalisme représente ensuite une bannière.

Peut-on parler, dans un contexte de crise du syndicalisme, de nouveau syndical ? Ceci demande d'apprécier les effectifs, l'investissement militant, et de dégager les conditions de la réussite. Toutes choses que nous n'avons pu faire qu'à l'échelle de SUD-PTT, qui reste d'ailleurs, il faut le souligner, une réussite encore inégalée de ce type de syndicalisme.

Le syndicalisme militant se trouve-t-il donc revigoré par cette expérience ? Et sur quelle dynamique de génération repose-t-il ? Les « soixante-huitards » apportent-ils du nouveau ? Comment les nouveaux adhérents réagissent-ils à leur politisation, alors même que le syndicalisme français est accusé d'être trop « politisé » (Mouriaux 1990) ? Et peut-on formaliser un nouveau type de « syndicalisme politique » ?

5. À GEC-Alsthom, SUD se crée après une grève, ou de jeunes techniciens grévistes rejoignent la CGT, avant de décider de créer un syndicat autonome, en 1994. À Thomson, le syndicat SUPPer se crée également après une grève, sur un modèle voisin de celui de SUD. Une coordination des SUD du secteur privé se crée autour de SUPPer en juin 1997 (Sainsaulieu 1999).

La progression des effectifs

Après seulement huit ans d'existence, la fédération SUD-PTT obtient une moyenne de 21,5 % des voix aux élections professionnelles, se plaçant à La Poste en novembre 1997 en quatrième position avec 16 % des voix, juste derrière FO, et en deuxième position à France Télécom, où elle obtient 26 % des voix aux élections professionnelles de mars 1997, à trois points derrière la CGT, première organisation syndicale. La progression est jusqu'ici constante⁶.

En termes d'adhérents, elle regroupe un peu plus de 2 % des effectifs globaux PTT (soit 9 000 sur 440 000) et 20 % des effectifs syndiqués, la CGT regroupant un tiers des syndiqués, suivie par FO et la CFDT⁷.

Mais le rythme de progression est supérieur à celui des autres, d'après les estimations convergentes de SUD et de FO : FO et la CGT ne recruteraient plus guère, FO ayant pour sa part une moyenne d'âge des adhérents d'environ 50 ans, pour un total de 33 000 adhérents cotisants (40 000 cartes)⁸. D'après FO, « les jeunes vont à SUD » et ce développement militant ne ferait que commencer.

TABLEAU 2

Taux de progression des adhésions de SUD et de la CGT aux PTT

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
SUD-PTT	+1016	+754	+959	+1146	+1528	+2015
CGT	-1549	-1481	+268	+568	+503	+1544

Sources : SUD et CGT.

On voit que SUD-PTT n'est pas le seul syndicat à bénéficier de « l'effet 1995 »⁹, qui se manifeste dans d'autres professions du secteur public, comme

- La progression était en effet linéaire chaque année, depuis 1990 : 21,38 %, 40,20 % (basculement à SUD de deux syndicats CFDT, Franche Comté et Haute Normandie), 46,93 %, 49,16 %, 52,01 %, 53,69 %, 57,48 % (« SUD dans tous ses états », *Les nouvelles du SUD*, n° 58, novembre 1995).
- En 1992, 1993 et 1994, le nombre des syndiqués CGT se situe au-dessus de 46 000, contre 27 000 en 1994 pour la CFDT, et, en 1993, 30 000 pour FO, 8 000 pour la CFDT, 1 000 pour la CGC et 20 000 pour les autres (Labbé 1996).
- Entretien avec M. Wagner, responsable de la communication et de la formation de FO-PTT, 20 janvier 1997.
- En novembre-décembre 1995, un important mouvement de grève et plus encore de manifestations eut lieu contre la réforme du système des retraites dans le service public et contre la réforme de la sécurité sociale (plan Juppé). Sous la conduite des cheminots, le mouvement

chez les cheminots, où les jeunes composent la moitié des 1 700 nouvelles recrues de la CGT en 1996 (Rozet 1998).

Rapporté à l'ensemble du syndicalisme actuel, on peut cependant parler de bonne santé du syndicalisme sudiste, voire d'avenir prometteur. Mais il s'agit d'un syndicalisme franc-tireur, qui a grand besoin d'alliés pour s'élever au rang de syndicalisme de masse, ce qui est son ambition.

Quant à la répartition Paris-province, les deux tiers des réponses viennent de la province. Le syndicat s'est donc enraciné dans la profession, il est devenu une véritable fédération nationale, représentative du personnel de La Poste.

Un militantisme actif ?

L'engagement militant peut se mesurer avec le croisement de plusieurs données : le niveau de responsabilité, de détachement, l'activité syndicale, et l'occupation jugée la plus épanouissante.

Très peu de réponses indiquent un syndicalisme *a minima* (avec le seul versement des cotisations). Les adhérents paient leurs cotisations régulièrement. Mais il est vrai qu'elles sont moins élevées que dans les confédérations syndicales. Et les ressources du syndicat sont loin de provenir des cotisations : avec 10 % des voix en moyenne, une organisation syndicale « PTT » dispose notamment de 50 à 60 postes de permanents à temps plein. SUD choisit de ventiler entre ses militants ses heures disponibles de poste de permanent sous forme de congés de 24 heures, pour ne garder qu'une quarantaine de permanents fixes. Les responsabilités sont ainsi saupoudrées, et 34 % des sondés déclarent participer à une structure interne de responsabilité (conseil, bureau ou secrétariat).

Quant aux « simples adhérents » (64 % des réponses totales), les réunions semblent constituer pour eux aussi une dimension importante du militantisme, puisque c'est le premier type d'activité syndicale (pour 69 % d'entre eux), avant la distribution de tracts (66 %), bien avant l'organisation de réunions syndicales de type A.G. ou heures d'informations syndicales avec les agents (27 %). Cette faible propension à réunir des postiers nous indique les difficultés de l'action collective et l'individualisation des rapports sociaux dans les ex-PTT.

Ainsi se dégage le profil d'un syndicat militant, mais peu entouré, disposant d'un milieu et d'une audience restreints, malgré l'intérêt et la sympathie rencontrés.

touche de manière inégale l'ensemble des services publics, particulièrement les P&T. Ce mouvement va contribuer à modifier le climat social et politique, conférant une portée plus globale à des contestations pourtant fort segmentées (Sainsaulieu 1999).

La question du style de littérature syndicale est aussi importante pour le syndicalisme, car bien souvent les tracts syndicaux sont jugés inintéressants, y compris par les adhérents du syndicat concerné, du fait de leur manque d'informations, leurs propos excessifs, polémiques, voire démagogiques ou grotesques. Le plus irritant est sans doute constitué par les querelles intersyndicales, à la fois très présentes à cause de la concurrence électorale et porteuses de discrédit pour le syndicalisme dans son ensemble.

Dans notre enquête, les adhérents estiment que l'information de leur syndicat répond suffisamment aux préoccupations des agents (88 %), le score étant meilleur encore concernant l'intérêt des publications (90 %), dont nous avons pu par ailleurs apprécier la consistance, traduisant à la fois le niveau de qualification et d'intérêt pour les salariés des rédacteurs.

Souvent hautement qualifiés, les sudistes ont une direction syndicale reconnue comme compétente par beaucoup (y compris les médias), comme A, secrétaire générale, ancienne maoïste, et C, membre de la LCR (trotskiste), médiatisé lors du mouvement des chômeurs de 1997-1998, comme porte parole d'AC! (Agir ensemble contre le Chômage) et interlocuteur du gouvernement, ou R, militant anarchiste spécialisé dans les questions juridiques et les relations avec la presse. D'âge mûr (40-45), ces dirigeants relativement jeunes ont souvent une solide expérience militante et politique derrière eux.

On peut donc avancer, malgré le biais des réponses évoqué (auto-sélection des plus militants), malgré un engagement syndical qui ne surpasse pas la famille et les loisirs et un rayonnement qui n'est pas exceptionnel, l'idée d'un renouveau d'une dynamique syndicale, basée sur une progression numérique (interprofessionnelle et interrégionale), une implication militante et une communication inhabituelles.

D'où provient ce renouveau ?

UNE RÉSURGENCE DE MAI 68 ADAPTÉE À UN NOUVEAU CONTEXTE

Ce nouveau militantisme provient de l'adaptation de la génération issue de Mai 68, qu'on repère par son âge et son ancienneté dans le syndicalisme.

Anciens et nouveaux

Parmi les répondants, 41 % déclarent n'avoir aucune autre appartenance syndicale préalable. Les anciens syndiqués sont donc dans une fourchette comprise entre 55 et 60 %. Ils sont issus d'abord de la CFDT, mais aussi de la CGT (15 %), ou des deux à la fois, ou des autres syndicats. Plus de 40 % des

adhérents de SUD sont donc des non-syndiqués, et ont moins de cinq ans de militantisme : il y a apport de sang nouveau, surtout relativement au contexte de désyndicalisation et à la durée d'existence du jeune syndicat.

Parallèlement, on voit l'importance du contingent d'ex-syndiqués encore majoritaire, créant un double apport dont la juxtaposition pose question.

Des nouveaux... pas si jeunes !

Un tiers seulement des répondants sont dans la tranche 20/35 ans. Il se confirme donc que le militantisme syndical n'est pas le fait de la jeunesse¹⁰ ! Les deux tiers ont donc plus de 35 ans. Mais la tranche la plus nombreuse se situe au milieu, et la moyenne d'âge est de 41 ans. La majorité des récents adhérents (53,57 %) avait, en 1996, moins de cinq ans de syndicalisme derrière elle.

Parmi les simples adhérents et ceux qui ont un mandat occasionnel, les « sans aucune ancienneté syndicale » sont respectivement 53% et 41%. Au contraire, 53 % des pionniers de SUD (ceux de 1989) avaient plus de 15 ans d'ancienneté syndicale. Preuve que la base et la direction sont de composition différente, preuve aussi que le mariage au sein du même syndicat des deux générations a pu se faire.

Est-ce un mariage réussi ? Pour le savoir, il faut cerner les opinions des uns et des autres et, si possible, les opinions des uns sur les autres.

Le soixante-huitard et le néophyte

Qu'ils soient vrais ou faux soixante-huitards¹¹, les anciens syndicalistes (ceux qui ont plus de dix ans d'ancienneté) constituent cependant un groupe typé, « soixante-huitard », partageant une même culture. Nous les opposerons aux récents adhérents, ceux qui ont trois ans ou moins de syndicalisme.

Des anciens responsables et déterminés

Si nous prenons les « plus de dix ans », qui sont un peu plus de 31 % des répondants (et non des adhérents), on constate des caractères communs

-
10. Cette remarque, d'intérêt général, doit cependant être relativisée par la moyenne d'âge à La Poste (41 ans) et à SUD (38 ans, voir plus haut), et le nombre de jeunes contractuels, donc ayant un handicap lourd pour se syndiquer.
 11. La plupart de ces syndicalistes n'ont pas vécu 1968 en acteur, mais ont été marqués par l'ambiance soixante-huitarde ; l'événement crée la génération, au-delà de ceux qui l'ont vécu en acteur (Terrail 1995).

spécifiques. Sur le plan de l'activité syndicale, ils font plus que les nouveaux, en particulier plus d'A.G. et d'heures d'information syndicales (45 % de taux de réponse positive, contre 17 % pour les trois ans et moins), plus d'adhésions et plus de tracts, ainsi que plus de tâches internes (*voir plus haut*).

Les anciens (plus de dix ans d'ancienneté syndicale) rejettent davantage le corporatisme que les nouveaux (moins de trois ans d'ancienneté syndicale), croient davantage à la construction d'une « interprofessionnelle rénovée » et conséquemment mettent leur espoir dans le regroupement des syndicats autonomes, SUD, Groupe des Dix et Fédération syndicale unifiée compris, croyant moins dans le développement linéaire de SUD (57,5 % contre 61,5 %), ou inversement dans l'intersyndicale.

Leurs réponses sont parallèles à celles du groupe qui se définit à l'« extrême gauche », ou à celui des « permanents », et aussi souvent à celui des « semi-permanents ». Ainsi, le but d'une interprofessionnelle est, pour les permanents, les anciens, et les « extrême gauche », à plus de 75 %, la « transformation sociale », contre 65 % pour les nouveaux. Les nouveaux insistent davantage sur la faiblesse du syndicalisme (54,5 %), et les revendications immédiates (52,5 %). Les nouveaux pourraient être corrélés, *a priori*, aux catégories « militants de base », « 21/30 ans » et « aucune ancienneté », mais le parallèle est moins systématique. Ainsi, presque tous se retrouvent dans l'accent mis sur la famille, comme investissement personnel, sauf les jeunes, pour qui cela compte un peu moins. Par contre, le contraste existe aussi pour ces catégories, globalement, avec celles proches des anciens. Ce qui signifie qu'il y a bien opposition de genre, mais que l'homogénéité est plus forte chez les anciens, permanents, semi-permanents et extrême gauche. Si c'est par la négative que l'on approche tous ceux qui ne sont pas anciens (ni permanents, etc.), c'est qu'il n'y a pas deux pôles d'identification mais un, de même qu'il n'y a pas eu un événement historique marquant chaque génération, mais un pour les deux : Mai 68.

Plus affirmatifs sur la question du rapport à la politique que les nouveaux, les soixante-huitards se situent également davantage sur l'éventail droite gauche. Le positionnement politique se résume ainsi : plus on est ancien, et plus on est responsable, plus on se situe à l'extrême gauche.

Des nouveaux révoltés mais pragmatiques

Le mouvement de Décembre 1995 dans les services publics est aussi l'occasion d'une différenciation : les nouveaux caractérisent à 71 % le mouvement de Décembre comme un mouvement de ras-le-bol, contre 64 % en moyenne.

De même, si la défense du service public fait l'unanimité dans des proportions similaires (autour de 80 %), les nouveaux mettent l'accent, dans

l'ordre, sur la défense du statut (56,5 %), la réduction du temps de travail (46 %) et l'amélioration des conditions de travail (29,5 %). Tandis que chez les soixante-huitards, l'accent est mis sur la réduction du temps de travail et pas du tout sur les conditions de travail.

Dans le domaine interprofessionnel, la solidarité avec les chômeurs arrive largement en tête, dans toutes les catégories. Mais elle est plus marquée cette fois chez les anciens que chez les nouveaux. Ces derniers attachent plus d'importance à la défense de la sécurité sociale. Autres traits significatifs, les nouveaux insistent moins que la moyenne sur la lutte antiraciste et plus sur la défense des droits de l'homme.

TABLEAU 3
Différence de vision du monde entre générations

<i>Anciens</i>	Vision cohérente et radicale.
<i>Jeunes</i>	Attitude plus limitée aux problèmes quotidiens (conditions de travail, assurance contre la maladie), plus révoltée mais aussi plus conforme à l'idéologie ambiante (droits de l'homme, ou plus faible affirmation de l'antiracisme).

Les motifs d'adhésion et les préférences dans l'investissement personnel confirment cette tendance observée. Pour les nouveaux, l'adhésion est relativement moins affaire de convictions que pour les anciens et davantage liée à des points particuliers comme la qualité de l'information, le sérieux des propositions, ou l'opportunité de la rencontre.

De même, l'investissement personnel est l'occasion d'une différenciation, entre des nouveaux qui déclarent s'investir surtout dans la famille et dans les loisirs (53 % et 49 %), et peu dans le militantisme (12 %). Les anciens ont moins d'investissement privé et plus d'investissement public¹².

Un mariage réussi

Malgré le décalage qui s'exprime entre nouveaux et anciens, la variation se situe le plus souvent à l'intérieur des mêmes tendances, de la même vision des priorités. SUD regroupe donc, si l'on en juge par les réponses obtenues, un public qui partage largement le même état d'esprit, et celui-ci se diffuse de l'appareil aux adhérents, des vieux aux jeunes, et non l'inverse.

12. Les réponses « autres » sont parfois l'occasion d'affirmer une activité d'ordre publique, généralement associative et accessoirement politique, comme cela a été signalé explicitement dans quelques questionnaires.

L'acceptation des soixante-huitards va au-delà de ceux qui partagent ou se sont mis à partager leurs conceptions. Ainsi, à la question sur le passé politique soixante-huitard des responsables, 44 % des nouveaux répondent que c'est une bonne chose, contre 4,5 % qui pensent le contraire. Les nouveaux acceptent la présence d'éléments au passé politique, comme source d'inspiration pour des pratiques actuelles, mais sans souhaiter un retour aux sources.

Il y a donc une sorte de mariage réussi entre anciens et nouveaux, ou plus exactement une filiation rétablie entre un moment fondateur du militantisme et une expérience collective de jeunes et nouveaux en quête de sens dans un monde en crise d'avenir. Pour un temps cantonné dans l'action expérimentale, communautaire, participative, et autogestionnaire, l'expérience du mouvement 68 aurait, au travers de l'émergence de SUD, de nouvelles conséquences lointaines : celles d'une reviviscence locale de l'esprit syndical.

Comment cette nouveauté d'esprit militant s'exprime-t-elle dans la stratégie syndicale ?

UN CERTAIN ART DU POLITIQUE

Peut-on comprendre la nouveauté d'un syndicat en se référant explicitement à la dimension politique dont il se targue, au moment où la politique, les partis, l'idéologie n'éveillent que méfiance et répulsion ? Voilà bien un paradoxe de SUD, syndicat politique, sans l'être tout en l'étant...

Un sens élevé du général et de la variété dans les revendications

Les revendications immédiates de SUD ont considérablement évolué. Lors du premier sondage (1989), les syndiqués plaçaient la question salariale en tête de toute autre considération, loin devant : 76 % contre 53 % pour la défense du service public, 53 % également pour la défense du statut, 46 % sur la question des effectifs, 39 % sur les conditions de travail, et enfin 19 % pour la réduction du temps de travail.

L'ordre des préférences est désormais le suivant : 83 % pour la défense du service public, 55 % sur les effectifs, 52 % pour la réduction du temps de travail, 50 % pour la défense du statut, 26 % pour l'amélioration des conditions de travail, et seulement 25 % pour l'augmentation des salaires.

Comment interpréter ce bouleversement qui place les salaires en queue et la question de l'emploi (effectifs et réduction du temps de travail) en tête ? Il est plus aisé d'expliquer la constance de la défense du service public, qui est une valeur forte dans le milieu professionnel, d'autant plus forte sans

doute que les menaces sont plus ressenties, comme l'a montré suffisamment le mouvement de Décembre 95 auquel les postiers ont participé, ainsi que les divers mouvements contre la privatisation à France Télécom.

Toutefois, il n'est pas sûr que la baisse de la revendication salariale traduise un désintéret pour la question salariale. Il s'agit d'abord de la priorité d'autres revendications : celles portant sur l'emploi. Outre la sensibilisation générale de toute la société aux questions du chômage, les postiers ont des raisons concrètes de s'intéresser à la question des effectifs : celle de la charge de travail qui augmente, avec la suppression d'effectifs et la hausse de l'activité postale ; celle de la modification des horaires, La Poste cherchant à rentabiliser ses bureaux en mettant le maximum d'effectifs aux heures de pointe, le matin et l'après-midi. Des contractuels se voient ainsi imposés une pause entre les deux plages de travail, et de finir leur travail dans la soirée.

Cette question est à mettre en rapport avec les conditions de travail et la défense du service public, car la remise en cause des horaires obéit à une logique de rentabilisation perçue comme contradictoire avec les missions de service public (Teissier 1997). Ainsi, on voit que les questions se mêlent dans la réalité, et c'est maintenant une interrogation globale sur le service public qui domine dans les préoccupations, les questions particulières recueillent toutes un pourcentage élevé de réponses, aucune ne descendant en dessous de 25 %.

D'où l'hypothèse suivante : la question des salaires est trop particulière pour passer en priorité, vu l'ampleur des bouleversements subis par les agents. D'où également l'attrait d'un syndicat politique comme SUD-PTT, qui pose l'ensemble des questions, par rapport à des syndicats plus spécialisés, l'un plus centré sur la question des salaires (CGT), l'autre sur celles du statut et du respect des conventions collectives (FO), l'autre sur celles de l'emploi et de la flexibilité (CFDT)¹³.

La politique en question : un syndicat entre la gauche et l'extrême gauche

À la question : « SUD-PTT est-il un syndicat apolitique ? », 52 % répondent non, 35 % répondent oui, le reste s'abstient ; 86 % se situent par ailleurs sur un éventail droite-gauche.

Contrairement à ce que l'on voit souvent dans le monde syndical, l'apolitisme n'est donc pas une valeur constitutive de l'autonomie de SUD-PTT, ni même une valeur dominante en son sein. C'est important, car c'est

13. Une monographie du syndicat autonome SUPPer (syndicat unitaire et pluraliste du personnel), à Thomson, fait ressortir cette monospécialisation des tracts confédérés par rapport à ceux plus transversaux du syndicat SUPPer, voisin de SUD-PTT (Perdriel 1995).

souvent la trop grande politisation qui est mise en avant pour expliquer la crise du syndicalisme, notamment dans le cas de la CGT. L'exemple de SUD-PTT montre que les salariés rejettent moins les idées que leur imposition de l'extérieur par un appareil.

L'indépendance à l'égard des appareils va de pair avec l'exigence d'un fonctionnement démocratique, quelles que soient les idées. L'ingérence des appareils dépasse d'ailleurs largement celle de l'intrusion des partis politiques (qui d'ailleurs est largement invisible concernant certains partis), car il y a la dépendance à l'égard de l'État, infiniment plus présent dans les syndicats, ne serait-ce que du fait des subsides divers. Les cotisations ne financent ainsi que 20 % des besoins du syndicat, comme pour les autres centrales syndicales, mais le chiffrage du nombre de permanents et des subsides de l'État n'est pas transparent (Labbé 1996 ; Ubbiali 1997). Le reste vient des subventions en nature de l'État (locaux et salaires).

Quelles sont les opinions politiques des agents sur l'échiquier droite-gauche ? La politisation de SUD s'exprime aussi par le partage des opinions politiques des agents : à peine 3 % se portent sur la droite, l'extrême droite ou le centre, tandis que seulement 1 % ne se situent pas. Pour le reste, 48 % se situent à gauche, 9 % se classent écologistes, et 24 % extrême gauche.

La gauche souveraine : ce n'est pas une surprise, tant la tradition du vote de gauche est forte dans le milieu ouvrier et employés des services publics (et la question du « cœur à gauche » est moins sensible que celle du vote à gauche).

Le nombre de réponses écologistes doit être compris largement comme un effort de renouvellement d'une approche de gauche, c'est du moins ce que laissent penser les précisions écrites apportées par certains sur le questionnaire.

Un quart des réponses sont classées à l'extrême gauche : ce seul fait suffit à évoquer sans ambiguïté la politisation de la fédération. Le pourcentage de réponses classées à l'extrême gauche augmente considérablement chez ceux qui étaient à SUD-PTT dès l'origine : 40 %, contre 32 % pour les réponses de gauche.

Encore faut-il interpréter cet état de fait. Il n'y a pas de courants organisés autour de ces différentes sensibilités politiques, elles ne correspondent pas à des orientations politiques distinctes.

Une politisation plutôt qu'une orientation politique

L'état d'esprit général est « politique », au sens seulement où la grande majorité d'entre eux affirme une mission sociétale au syndicalisme, et non au sens idéologique et partisan du terme (Tardif 1995 : 149–167). Être sudiste,

c'est pour plus de 82 % se prononcer pour la transformation sociale (contre : 4 %). Les répondants, à 63 %, disent en outre avoir adhéré pour des raisons pleinement positives, c'est-à-dire en partageant les grandes orientations, contre 31 % qui ont adhéré pour des raisons plus ponctuelles, comme celle de la qualité de l'information, du sérieux, etc.¹⁴. Les approches du mouvement de Décembre sont aussi révélatrices : alors que la valeur du service public est centrale, on constate en même temps qu'elle n'explique que faiblement le mouvement de Décembre (36 %), loin derrière le ras-le-bol généralisé (70 %).

La plupart sont anticapitalistes (39 %), plus qu'antilibéraux (36 %). Si l'on interroge de manière thématique cet idéal, on voit qu'il renvoie d'abord à la nécessité de changer la situation des chômeurs : 75 % affirment leur solidarité avec les chômeurs comme revendication prioritaire à l'extérieur des PTT. Viennent ensuite la défense de la sécurité sociale (46 %) et la solidarité avec les travailleurs en lutte (45 %), la défense des droits de l'homme (28 %), puis la lutte contre le racisme et l'égalité entre les hommes et les femmes (21%). Enfin, dans le peloton de queue, le droit au logement, l'environnement et la solidarité avec les peuples du tiers monde. Mais il faut nuancer cet ordre par les 23 % qui ont eu du mal à établir une priorité dans ces valeurs, refusant de sélectionner l'une plutôt que l'autre.

Au regard du sondage de 1989, l'ordre des priorités dans ces préoccupations a un peu changé : alors que la défense de la sécurité sociale venait en tête des préoccupations (71 %), le logement arrivait en seconde position (58 %), suivi de l'égalité entre les hommes et les femmes (51 %), et de la solidarité avec les chômeurs et les précaires (50 %). L'autre changement se situe au niveau de la différenciation des niveaux de pourcentage, beaucoup plus prononcés cette fois-ci : alors que l'écart maximum se situait entre 71 et 27 % (ce dernier chiffre correspondant à la solidarité avec les travailleurs et les peuples en lutte), il est désormais compris entre 75 et 23 %, tandis que les pourcentages intermédiaires restent plus tassés (entre 46 et 21 %, sondage de 1996, entre 58 et 34 %, sondage de 1989).

Le chômage est désormais la préoccupation centrale des sudistes. Cela s'est traduit par leur engagement important dans la structure AC ! (Agir ensemble contre le Chômage) qui n'aurait probablement pas vécu sans l'initiative, l'effort militant et le soutien logistique de SUD. Les comités AC ! vivent désormais leur propre vie, tout en s'appuyant sur les syndicats autonomes (Villiers 1995).

14. Ce qui n'exclut pas plusieurs raisons ponctuelles ; mais certains ont trouvé suffisant le partage des grandes orientations, et d'autres ne l'ont pas choisi.

Un projet de société « en creux »

Les militants syndicalistes de SUD-PTT les plus investis sont pour la plupart d'anciens militants révolutionnaires de cette génération de 1968, reconvertis à l'action syndicale sans concessions, qui se veut constructive et combative, mais qui laisse de côté les débats idéologiques. Le projet de société importe moins que les valeurs et la compétence des militants. Pour reprendre les propos d'un responsable de La Poste, « il n'y a pas de projet de société à SUD, c'est un syndicat purement revendicatif ; ils n'ont pas de philosophie d'ensemble ».

Dans les statuts du syndicat, on reconnaît explicitement ne plus trop savoir à quel projet de société se référer. Certes, il est fait mention dans les statuts déposés en 1989, et en première ligne, d'un « syndicalisme de transformation sociale dans la perspective du socialisme autogestionnaire ». Au troisième congrès (23-11-1993), on dénonce « le capitalisme en crise comme horizon pour toute l'humanité ». Les syndicalistes de SUD sont donc imprégnés d'une certaine vision du monde.

Mais, en même temps, au deuxième congrès d'octobre 1991, on prend soin de préciser¹⁵ :

Si nous avons tenu à indiquer dans nos orientations du 1^{er} Congrès notre volonté de rupture avec le système capitaliste et le lien qu'il y avait entre notre défense des revendications immédiates et la lutte pour une transformation d'ensemble de la société, il faut bien reconnaître qu'il est difficile de donner un contenu à ces orientations, difficultés d'autant plus grandes avec les bouleversements fondamentaux survenus à l'Est depuis deux ans, le recul des luttes collectives dans notre pays comme dans bon nombre de pays industrialisés, le repoussoir que constitue pour bon nombre de travailleurs les expériences du « socialisme réel ».

Plus loin, on insiste aussi sur la crise de confiance dans la gauche et sa responsabilité historique dans l'écroulement de l'espoir et de l'idéologie de gauche, suite aux politiques gouvernementales d'austérité salariale, véritable « processus d'autodestruction [qui] laisse un vide important, [car] les travailleurs [...] se retrouvent aujourd'hui sans projet alternatif au libéralisme ». Et il est évident, au troisième congrès, que SUD se sent autant « sans projet alternatif au libéralisme » que le commun des travailleurs : il n'en donne pas plus de contenu, mais réaffirme la nécessité de la rupture avec le capitalisme.

L'affirmation d'un projet syndical reste pourtant nécessaire aux yeux de SUD : « Pour autant, notre projet syndical ne peut se contenter d'une vision à court terme et autocentrée de notre activité ». Mais l'affirmation du projet

15. *Deuxième congrès fédéral*, 25 octobre 1991, Textes et amendements, Première partie, § 3.3, « Des difficultés à définir un projet de société », p. 8.

par la négative manque de force, et relève plutôt du vœu pieux, de la pétition de principes. Et, en effet, le contenu donné plus loin au projet syndical est professionnel et moral, plus que politique :

Beaucoup de revendications sont conditionnées par les relations interprofessionnelles (ne serait-ce que le temps de travail, ou les salaires de la fonction publique, problème politique s'il en est !)... et l'on ne peut concevoir un syndicalisme défendant ses mandants en restant complètement indifférent au sort du monde... Nous n'avons qu'une planète et nous ne sommes qu'une humanité !

En fait, la préoccupation centrale du syndicat est de justifier son existence autonome, sa scission d'avec le syndicalisme confédéré, répondre à l'accusation de « corporatisme » lancée par ses détracteurs (syndicalistes, journalistes, direction ou salariés) et se prémunir contre l'émergence possible de comportements corporatistes au sein du syndicat : « le choix que nous avons alors fait de construire une fédération indépendante aux PTT ne devait pas se traduire par un repli corporatiste sur les PTT ».

Dans leur bagage culturel, les militants sudistes ont certes de quoi sortir de l'accusation de corporatisme : ils sont tout sauf corporatistes, si ce mot signifie que l'on ne se préoccupe que de sa profession. L'appellation « corporatistes » paraît de ce fait bien déplacée à leur endroit.

Mais si leur horizon culturel est large, leur projet syndical est peu nourri par un projet politico-social cohérent. Il repose essentiellement sur l'affirmation d'un souci « interprofessionnel » : « dans notre identité syndicale, l'interprofessionnel reste une nécessité et un des fondements de notre démarche ».

L'affirmation de ce « fondement » interprofessionnel aboutit, ni plus ni moins, à les faire ressembler aux autres syndicats confédérés. Dans un sens, d'ailleurs, c'est exactement ce que souhaitent les militants : faire partie du lot syndical commun, faire le travail syndical normal de fournir des services, des réponses à des demandes très concrètes des postiers, faire savoir que l'on peut s'adresser à SUD pour réclamer. La secrétaire générale de SUD-PTT explique que l'agent leur « demande à la fois d'être différent et d'être comme les autres »¹⁶.

Le projet se distingue surtout par des considérations annexes par rapport à la stratégie et à la tactique du syndicat. En effet, certaines valeurs sont affirmées mais ne débouchent pas directement sur une stratégie particulière. Les congrès prennent position sur l'actualité mondiale, comme le ferait un parti politique, et plusieurs thèmes reviennent fréquemment : la question du Tiers Monde, des femmes, la crise du capitalisme, la crise de la gauche,

16. Entretien avec la secrétaire générale du syndicat, Annick Coupé, 5 mars 1995.

le chômage, le logement, le service public... Ces débats de société sont parfois suivis d'actions extrasyndicales, voire d'activités permanentes, mais juxtaposées les unes aux autres. Nous y reviendrons.

Il suffit pour l'instant d'observer que, si les militants sudistes n'ont pas renoncé à « changer le monde », cela ressemble plus à de la générosité, à une tradition culturelle ou à une philosophie, qu'à une stratégie clairement définie en fonction d'un projet global.

TABLEAU 4
La politisation de SUD

<i>Un fort ancrage social</i>	loin devant les libertés démocratiques, les droits sociaux, ce qui est peut-être attendu pour un syndicat, mais n'en reflète pas moins une situation d'anxiété face à la crise.
<i>Le souci d'autonomie</i>	rejoignant la préoccupation sociale, un souci de libre expression du social s'affirme dans la revendication de comités auto-organisés et le rejet des structures, voire même des concepts politiques en usage. La traduction de ce sentiment d'apolitisme et de méfiance envers les appareils et canaux politiques traditionnels est ambiguë : d'un côté il rejoint le basisme, avec la notion de contestation radicale que cela comporte, de l'autre il débouche sur un certain conservatisme idéologique ou professionnel.
<i>Un profil « centriste »</i>	si on situe le centre entre réformisme et révolution ; revendiquant un idéal fort mais une idéologie floue, partagée, méfiante autant que radicale, les sudistes rejettent à la fois de manière classique l'exploitation (faible intérêt du travail, pénibilité forte), avec un degré de révolte élevé (Décembre 95 = ras-le-bol), et en même temps les loisirs prennent une grande place, de même que le service public, au contraire de la lutte de classe.

Donc à la fois un grand retour aux sources de la contestation, via la filiation directe avec Mai 68, mais allié à la gravité du problème social, dans un contexte de crise sociale aiguë, qui laisse les aspects culturels loin derrière les aspects économiques, et avec une recherche de formes nouvelles en politique.

La cristallisation autour de courants politiques clairement définis dépendrait d'une ou de plusieurs offres politiques, qui pour l'instant n'existent pas à SUD-PTT et manquent de crédibilité en dehors. D'où un investissement élevé de militants particulièrement politisés dans le syndicalisme.

L'opposition idéologique avec la réforme à La Poste

Sur le service public, la fédération souligne que les besoins sociaux auxquels le service public doit répondre sont problématiques : qu'est-ce qu'un besoin social ? À cette question, elle répond par le concept de droit social, déterminé à partir des besoins sociaux mais ne s'y réduisant pas, car le service public doit répondre à un besoin social qui vise à « renforcer l'égalité des citoyens ou améliorer leurs conditions de vie »¹⁷.

Pour satisfaire ces « droits sociaux », obligation est faite au service public d'offrir à tous de façon égalitaire et à des prix abordables ses produits de service. À cette logique s'oppose celle du privé, « ce dernier ne s'intéressant à la satisfaction des besoins que dans la mesure où ils sont solvables et donc générateurs de profits ». La mission de service public ainsi définie oblige au monopole et à la péréquation tarifaire.

On voit sans peine comment l'ensemble de cette conception aboutit à elle seule au refus en bloc de la politique de réforme de La Poste¹⁸, qui vise à satisfaire une clientèle rentable pour faire face à ses propres dépenses, et non à compter sur l'État pour boucher les trous, dans le contexte du grand marché européen et de la privatisation des transports et communications. Si la séparation Poste-Télécom s'est relativement bien passée, grâce à un accompagnement social de la réforme (Barreau 1995), la direction de La Poste peine à donner un sens aux suites de sa réforme dans un univers réfutant la logique commerciale au nom de la logique du service public (Teissier 1997).

Quant à la conception de l'emploi, elle conduit elle aussi à une logique d'affrontement avec la direction de La Poste. Question numéro un dans les positions de la fédération, la lutte contre le chômage, la précarité et les autres formes d'exclusion. Elle se prononce en général pour les 35 heures avec maintien du pouvoir d'achat, et rejette à La Poste et aux Télécom toutes mesures de « précarisation de l'emploi », celles-ci remettant en cause en même temps la mission de service public :

Un volume considérable d'emplois précaires se développe. À La Poste, ce sont plus de 100 000 contractuels de droit privé qui sont employés sur les plages horaires les plus ingrates et les travaux les moins qualifiés. [...] Ces attaques

17. SUD, *Textes du deuxième congrès fédéral*, 22 octobre 1991, p. 21.

18. Toutefois, les actions menées pour contrer la réforme n'ont pas abouti, notamment celles qui visaient à empêcher la privatisation de France Télécom : après avoir rencontré quelque succès dans la participation aux débrayages à l'appel de SUD et de la CGT (1996-1997), le syndicat a même entrepris son autocritique en constatant l'épuisement de la participation. Néanmoins, sa popularité n'a pas été entamée pour autant. Les agents ont entériné une ouverture du capital qui ne remettait pas en cause le statut, et gardent leur confiance dans les syndicats les plus vigilants.

couplées à la logique commerciale remettent en cause la notion même de service public¹⁹.

Cette vision a conduit le syndicat à une série d'escarmouches juridiques avec la direction, qui s'est d'ailleurs opposée vigoureusement à son existence dans un premier temps.

CONCLUSION

On pourrait trouver peu glorieux le bilan proposé de l'existence de SUD-PTT : la renaissance locale d'un syndicalisme classique, basé sur la solidarité des collectifs de travail, une logique anticapitaliste inspirée du gauchisme, dans un secteur public arc-bouté sur des valeurs traditionnelles de défense de l'esprit et du statut du service public. Serait-ce là le visage du syndicalisme de demain ?

En réalité, l'expérience de SUD-PTT est celle d'un passage.

Passage d'une génération à l'autre, greffe réussie d'une culture contestataire sur une génération moins ambitieuse, moins politique, moins collective, plus repliée sur elle-même, mais soucieuse d'adaptation, d'efficacité, de réalisme, de pragmatisme (Sainsaulieu 1999).

Passage d'un service public à un autre, de celui de la carrière et de la routine à l'abri de l'État, à celui de la défense d'un esprit égalitaire dont le mouvement social est à nouveau dépositaire ; de lieu de sinécure peu actif pour salariés protégés, le service public devient base de combat pour la défense de l'intérêt général, dont les principes passent des mains de l'État républicain, en crise de légitimité, à celles du mouvement social (Supiot 1996).

Passage d'un militantisme bureaucratique, du gain progressif et du contrôle social, à un militantisme proche du terrain, de contact humain, du lien entre aspiration sociétale et pratique quotidienne.

Passage d'un syndicalisme ancré sur l'entreprise à un syndicalisme ouvert sur la société, parallèlement à l'évolution de l'entreprise elle-même, « affaire de société » au sens de son interaction croissante avec le monde extérieur (Sainsaulieu 1996).

Passage de militants d'extrême-gauche au militantisme social, et émergence d'un nouveau syndicalisme, lié en retour à une famille politique²⁰, dans la tradition du syndicalisme français.

19. SUD, *Textes du troisième congrès fédéral*, 23 novembre 1992, p. 29.

20. L'extrême gauche est cependant une famille éclatée, aux courants et sous courants divers.

SUD-PTT, lieu de tous les passages... On peut souligner en effet le caractère non définitif de l'évolution qualitative et quantitative de ce syndicalisme, en phase avec les contestations les plus récentes ainsi qu'avec les crises des centrales syndicales²¹. D'où, sans doute, le retentissement symbolique et médiatique non négligeable en France du phénomène SUD.

■ BIBLIOGRAPHIE

- BARREAU, Jocelyne. 1995. *La réforme des PTT, quel avenir pour le service public ?* Paris : La Découverte, 272 p.
- BERGOUNIOUX, Alain. 1982. *Force Ouvrière. Que sais-je ?* Paris : PUF, 127 p.
- DURAND, Jean-Pierre. 1996. *Le syndicalisme au futur. Alternatives sociologiques.* Paris : Syros, 366 p.
- ISERES-CGT. 1995. *Deuxième enquête sociologique sur les délégués au congrès confédéral de la CGT.* René Mouriaux, Michel Lavau et Sophie Beroud, dir. 45^e congrès, Paris, doc. n° 154.
- LABBÉ, Dominique. 1996. *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945.* Paris : L'Harmattan, 164 p.
- MANDEL, Ernest. 1981. *La crise.* Paris : Champs-Flammarion, 254 p.
- MOURIAUX, René. 1986. *Le syndicalisme face à la crise.* Repères. Paris : La Découverte, 127 p.
- MOURIAUX, René et alii. 1990. *Petits boulots et grand marché européen. Le travail démobilisé.* Paris : PFNSP, 240 p.
- PERDRIEL, Valérie. 1995. « Diagnostic sociologique Thomson RCM Elancourt : une communauté en quête d'identité ». Mémoire de DESS sous la direction de Renaud Sainsaulieu, IEP de Paris, septembre, 150 p.
- ROZET, Pierre-Jean. 1998. « Les jeunes et le syndicalisme : le fossé ? ». *Le Peuple*, Paris, 29 avril, n° 1478.
- SAINSAULIEU, Ivan. 1998. « La fédération SUD-PTT : le creuset d'une contestation pragmatique ». *Revue Française de Science Politique*, Paris, vol. 48, n° 1, 121–141.
- SAINSAULIEU, Ivan. 1999. *La contestation pragmatique dans le syndicalisme autonome. Logiques sociales.* Paris : L'Harmattan, 193 p.
- SAINSAULIEU, Renaud et alii. 1996. *Les mondes sociaux d'entreprise.* Paris : Desclée de Brouwer, 612 p.
- SUPIOT, Alain. 1996. « Malaise dans le social ». *Droit Social*, Paris, février.

21. Le dernier congrès de la CGT (février 1999) a vu l'élection du nouveau secrétaire général et l'avènement d'un nouveau cours « constructif » de la centrale, contre le sentiment d'une partie des militants attachés au rôle contestataire classique de la centrale. De même, le mouvement d'opposition à la réforme Allègre des professeurs de lycée met en cause également l'attitude du Syndicat national des enseignants du supérieur (SNES), affilié à la FSU, tandis que SUD-Éducation en est davantage partie prenante.

- TARDIF, Jean-Claude. 1995. *Le mouvement syndical et l'État, entre l'intégration et l'opposition, le cas de la CEQ (1960–1992)*. Instruments de travail. Québec : Département des relations industrielles, Université Laval, n° 28.
- TEISSIER, Claude. 1997. *La Poste : logique commerciale/logique de service public, la greffe culturelle*. Logiques sociales. Paris : L'Harmattan, 305 p.
- TERRAIL, Jean-Pierre. 1995. *La dynamique des générations*. Logiques Sociales. Paris : L'Harmattan, 190 p.
- TIXIER, Pierre-Eric. 1992. *Mutation ou déclin du syndicalisme, le cas de la CFDT*. Paris : PUF, 328 p.
- UBBIALI, Georges. 1997. « La professionnalisation des directions syndicales ». Thèse de sociologie sous la direction de Michel Offerlé, Université de Paris I — Sorbonne, 595 p.
- VILLIERS, Claire. 1995. « AC ! un rôle catalyseur dans la lutte contre le chômage ». *Syndicalisme, quel second siècle ?* Jean-Claude Boual, coord. Paris : Les éditions de l'atelier, 190 p.

SUMMARY

SUD-PTT: A New "Political" Unionism?

SUD is a very contemporary type of unionism : it rejects a single, general discourse in favour of a complex balance of cultural sensibilities and a range of policies, linked to each other simply by common themes; it is as much a "front" as an organization, a sort of organized front. Furthermore, it is a melting pot, in the sense that a wide range of concerns — political and social, qualitative and quantitative, materialist and post-materialist — are mixed together, as well as in the sense that the result is a common denominator : pragmatic militancy (*contestation pragmatique*).

This approach is obviously advantageous in terms of its openness and its integrative capacity. This is what explains the attachment of its members to a profile of pragmatic militancy, an economical profile in which there is an expectation of confrontations rich in different sensibilities, but which does not stand in the way of immediate action. In this manner, *sudiste* trade unionism is attractive more in cultural than ideological terms, for it provides each member with a meaningful experience without forcing everyone into the same mould.

SUD's attraction is due to its ability to provide for the coexistence of a range of union and political approaches, without, as yet, the appearance of any fault lines creating internal divisions. In this context, the members are involved in a cultural experience of access to meaning, but the lack of a transformational project makes a long-term synthesis and mobilization difficult. There is no shortage of radical ideas and practices, but, in the

absence of confederalization, these are in practice focused on a single occupational universe, thereby rendering inoperable the class radicalism that is sometimes expressed. Furthermore, these ideas remain wholly rhetorical or symbolic as they related to the wider society, where SUD claims to act more as a thorn in the side of the powerful rather than construct a new social project.

This lack of a social perspective highlights the limited progress made by the “militants of 68”, whose original political posture was too dogmatic to lead to mass, open politicization, but was at the same time too diffuse. The CFDT got around this problem by aligning itself with the non-communist left, distinct from the philosophical communism of the CGT. However, for radical trade unionism, this proximity helped to discredit the option of political action, leading in turn to the split that created SUD. But the focus on the defence of immediate interests means that this type of unionism tends towards a pragmatism that is at once reformist, routine and self-satisfying. In the long run, this can blunt its radical commitment to social transformation, as well as its innovative, critical and, indeed, irreverent practices.

Lacking a clear vision of its link to society, SUD-PTT is meanwhile unable to offer any ideas for reshaping trade unionism or the public sector, and so it falls back on emphasizing the virtues of pluralism and of the recourse to criticism to create the conditions through which an innovative organization can be built.

Like SUD-PTT, the CGT no longer has a social project, so much so that observers commonly contrast “the pragmatic exploitation of discontent with the elaboration of a social project.”

As if to confirm this reading, the CGT has removed the reference to the “abolition of capitalist exploitation” from its statutes. It underlined that the paralysis of the confederation may prevent it from satisfying the aspirations of its young new members, who are “looking for dynamic organizations.”

We would also like to take the opportunity to qualify the term “pragmatic” that is applied to the militant trade unionism that we have examined.

SUD-PTT profits from the dynamism of young, politically experienced leaders who head up a lean and relatively non-bureaucratic structure. In the opinion of even its fiercest adversaries, SUD-PTT “has a well structured discourse, plays the card of transparency, and has a demonstrated ability to produce analyses of the *Télécoms* that appeal as much to managers as to the rest of the employees.”¹ An “old soldier of CGT-Poste” seconded this compliment in the following terms : “The SUD activists, well schooled thanks to their involvement in the extreme left, are everywhere.”²

1. Pierre Papon, ex-General Secretary of the CFDT-PTT confederation, 4 June 1999.

2. Cited in Christophe Forcari, “SUD, les purs et durs du syndicalisme,” *Libération*, 4 July 1995.

SUD-PTT is certainly not short on ideas—about women, the Third World, Bosnia and Kosovo, unemployment, homosexuality, immigration, the class struggle, and the restructuring of firms in general and of the public sector in particular. Its links to the grassroots and the responsibilities in the ex-PTTs provide a degree of legitimacy to this ideological baggage.

The CGT certainly cannot match SUD's ability to change direction or its reactive capacity, at least in qualitative terms. Moreover, the CGT's recent shift towards reformist trade unionism, its rapprochement with the government and its desire for social peace, leaves an opening that is waiting to be filled, especially in the public sector.

The PTTs therefore have an electoral terrain for trade union renewal, for a trade unionism that is neither too accommodating nor old-fashioned. This has allowed inventive and committed activists to create some manoeuvring room.

More broadly, this raises the question of whether we are witnessing the emergence of a new model of militancy.